Notice Fiche inspection

à l'attention des inspecteurs des installations classées

Version	date	description
1	17 mai 2023	notice initiale
2	9 octobre 2023	dates au choix ajout du profil crématorium traçabilité des non dangereux précisions sur l'origine des déchets liste des bordereaux que l'entreprise se fait à elle-même liste des bordereaux avec quantités aberrantes liste des SIRET du même SIREN
3	7 novembre	graphiques 2760-1, 2770, 2790

La fiche d'un établissement peut être éditée pour toutes les entreprises que vous suivez, et pas seulement celles qui collectent ou traitent des déchets.

Il est ainsi possible de s'assurer qu'un établissement gère correctement ses déchets, au travers des différents indicateurs proposés.

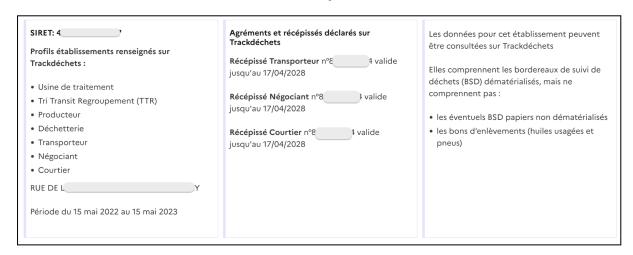
La fiche comporte les données sur les déchets "obligatoirement" tracés via Trackdéchets:

- les déchets dangereux code CED (avec *)
- les déchets non dangereux au regard du code CED (sans *) mais qualifié comme dangereux par l'émetteur (action possible dans ce sens sur Trackdéchets)
- les déchets contenants des Polluants Organiques Persistants (POP)

et les déchets non dangereux dont la traçabilité n'est pas obligatoire mais qui ont fait l'objet d'une dématérialisation dans l'outil.

La fiche est établie sur une année glissante à la date de la demande par défaut, mais les dates peuvent être modifiées.

1. Informations de l'entreprise



Vous trouverez ici, sur la case de gauche, les profils que l'établissement a renseigné dans son compte Trackdéchets. Sur la case centrale sont indiqués les différents agréments (courtier, négociant, centre VHU) ou récépissé (transport de déchets) que l'établissement a renseigné sur son compte Trackdéchets.

L'adresse renseignée provient de la base INSEE que nous interrogeons et peut diverger de celle enregistrée sur GUN.

Les profils d'établissements possibles sur la plateforme sont :

- Producteur de déchets (ou intermédiaire souhaitant avoir accès au bordereau)
- Installation de Transit, regroupement ou tri de déchets
- Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial
- Installation de traitement de VHU (casse automobile et/ou broyeur agréé)
- Installation de traitement
- Transporteur
- Négociant
- Courtier
- Éco-organisme
- Entreprise de travaux amiante
- Crématorium

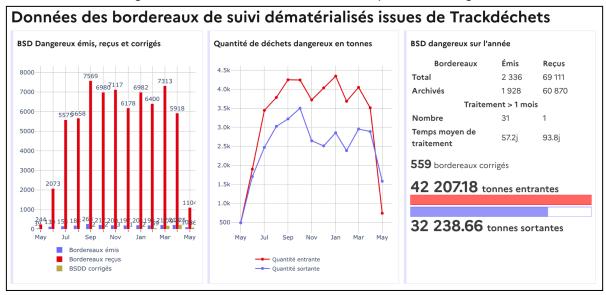
Point de vigilance : profil renseigné à comparer aux profils réels du site.

Une entreprise pourrait avoir comme profil sur Trackdéchets "installation de traitement", alors qu'elle n'a pas les autorisations préfectorales requises. Les données de GUN n'étant pas sûres à 100%, nous ne bloquons pas cette déclaration.

Les données agréments et récépissés n'ayant pas de base accessible (données entreposées en préfectures), Trackdéchets affiche les informations déclarées sur son site par l'entreprise.

2.Les données issues des bordereau tracés dans Trackdéchets

Pour chaque type de bordereaux (BSDD, BSDA, BSDASRI, BSFF et BSVHU) ainsi que pour les déchets non dangereux suivis via les BSDD, trois composants sont générés :



a) Graphique des bordereaux émis, reçus ou corrigés

Le graphique de gauche correspond aux nombre de bordereaux émis, reçus ou corrigés

- les bordereaux émis par l'établissement sont intégré à la date de leur expédition
- les bordereaux reçu sont intégrés à la date de leur réception
- les bordereaux corrigés sont intégrés à la date de la demande de révision, si la révision a été acceptée (pas d'intérêt d'indiquer une demande de révision en attente,ou refusée)

Sur Trackdéchets, si un acteur constate une erreur, il peut proposer une demande de révision qui doit être validée ou refusée.

<u>Par exemple</u>: le destinataire constate une erreur de pesée 8522 tonnes et veut la corriger en 8,522 tonnes, il en fait la demande et le producteur doit l'accepter pour que cette valeur soit modifiée sur le bordereau.

Point de vigilance : Un grand nombre de révision peut indiquer des erreurs récurrentes ou une fraude organisée en accord entre les 2 acteurs.

nota: Pour mieux voir les valeurs n'hésitez pas à cliquer sur les légendes pour activer ou désactiver un indicateur.

b) Graphique de la quantité de déchets reçus et envoyés

Le second graphique, au centre, correspond au **tonnage** de déchets dangereux entrants et sortants. Il se peut qu'une valeur aberrante écrase les autres données. Dans ce cas, l'entreprise doit mettre en révision le bordereau concerné.

La valeur indiquée est toujours celle de la pesée de l'installation de destination (pour les entrants et sortants), un déchet envoyé mais non pesé car pas encore reçu n'apparaît donc pas.

Pour les DASRI, le volume sera bientôt indiqué. Il s'agit du volume accepté par l'installation de destination du bordereau.

c) Statistiques sur les bordereaux dans lesquels l'entreprise est visée

Les données synthétisent les informations suivantes :

 le nombre de bordereaux sur lesquels l'établissement a été visé comme émetteur et destinataire;

Et parmi tous ces bordereaux :

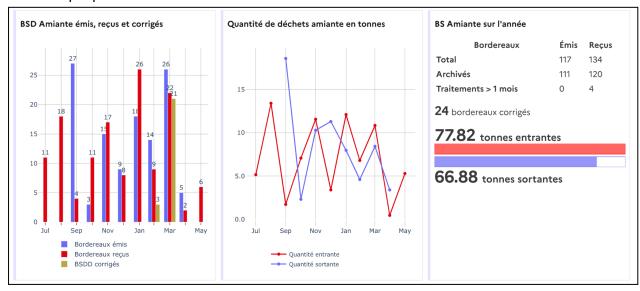
- le nombre de bordereaux archivés, c'est à dire marqués comme :
 - o traités (traitement final comme intermédiaire)
 - o refusés
 - o en rupture de traçabilité
 - expédiés à l'étranger (via PNTTD)
- le nombre de bordereaux pour lesquels les traitements supérieurs à 1 mois (délai entre la date de réception et la date de traitement)
- Pour les traitements >1 mois, le délais moyen de traitement en jours

Le nombre total de bordereaux révisés et dont la révision a été initiée par l'établissement pour lequel on édite la fiche est affiché en dessous.

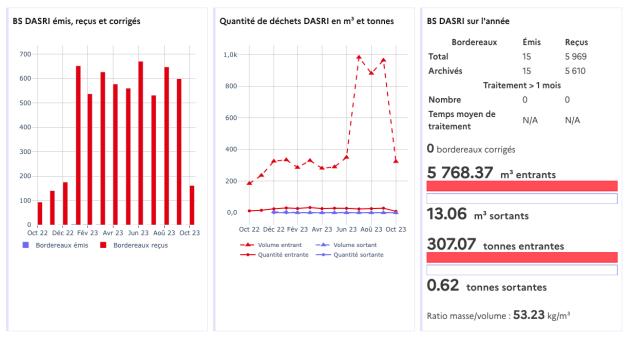
Point de vigilance : Le nombre de bordereaux dont le traitement est > 1 mois et les délais de traitement; le nombre de bordereaux vivants.

Le delta entre les tonnages entrants n'indique pas nécessairement un stock, il peut aussi y avoir un traitement (incinération, enfouissement, etc).

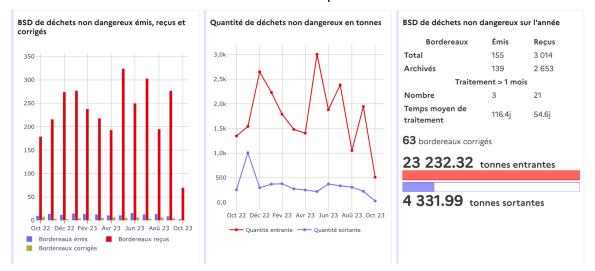
Les informations sont organisées de la même façon pour chaque type de bordereaux. Par exemple pour les BSDA :



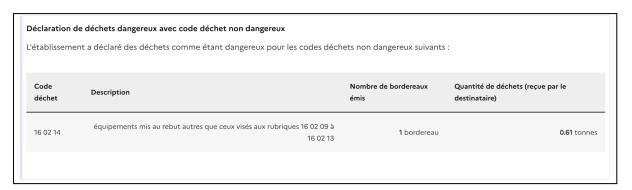
Pour les DASRI, si l'information est connue, la quantité est aussi affichée en volume (m³) :



Enfin, pour les déchets non dangereux, il faut utiliser les données en ayant conscience que la traçabilité n'est pas obligatoire. L'entreprise peut donc mettre en place une traçabilité entrante, mais si l'exutoire ne le souhaite pas, les stock augmentent pour Trackdéchets, sans information de sortie. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous :



3. Déclaration de déchets dangereux, avec un code CED non dangereux



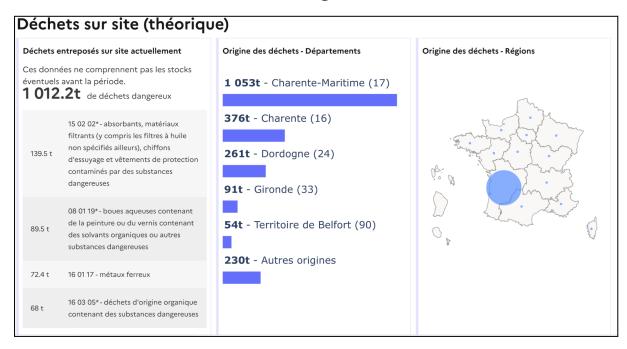
La réglementation prévoit que si il n'y a pas de code miroir dans la liste CED, et que la caractérisation du déchet indique que c'est un déchets dangereux, alors il faut le tracer comme tel. Trackdéchets permet donc d'indiquer que le déchet est dangereux, malgré un code CED sans "*".

Nous vous rapportons dans ce tableau les codes de déchets non dangereux qui ont été utilisés par l'émetteur en le forçant "dangereux" dans Trackdéchets.

Point de vigilance : S'assurer que les codes utilisés ne disposent pas de code miroir, et qu'un collecteur non autorisé (déchets dangereux par exemple) ne collecte pas des déchets non autorisés (en jouant sur le code).

Nous avons pu constater que certains établissements en usent plus que de raison.

4. Déchets sur site et origine des déchets



a) Déchets entreposés sur site

Les déchets entreposés sur site (chiffre en gras) comprennent tous les déchets **dangereux entrant et sortant (total = entrants - sortants),** sur la période. Potentiellement, il peut y avoir plus de sortants qui proviennent de stocks historiques.

Les 4 codes déchets avec le stock le plus important sur la période sont affichés. Il s'agit du delta entre les déchets réceptionnés (entrants) et expédiés (sortants) pour un même code. Il est aussi possible que le déchet soit entré avec ce code, et soit sorti avec un autre, suite à un prétraitement par exemple.

Point de vigilance : Ces valeurs permettent de comparer avec les déchets entreposés sur site (ou enfouis, ou incinérés). Pour les traitements ou TTR, si la donnée est trop importante, il faut vérifier avec d'autres codes en sortie.

b) Graphique montrant l'origine des déchets

Ce graphique montre le top 5 des départements qui apportent leurs déchets sur le site. Actuellement la localisation est extraite à partir du code postal présent dans les adresses entrées dans les bordereaux. Le graphique comprend tous les déchets tracés.

c) Carte montrant l'origine des déchets

La carte permet de connaître l'origine géographique des déchets, par région. La taille du point est proportionnelle à la quantité par région.

Comme précédemment, la localisation est extraite à partir du code postal présent dans les adresses entrées dans les bordereaux.

⚠ Point de vigilance : Certains sites disposent d'une zone de chalandise dans leur AP. Les données permettent de le vérifier.

Avant la dématérialisation, il était très difficile de vérifier l'origine géographique, surtout s'il y avait des sites intermédiaires. Tant que la traçabilité le permet, Trackdéchets remonte jusqu'au producteur initial (ce qui n'est pas possible en cas de regroupement avec autorisation de rupture de traçabilité).

5. Données ICPE/GUN

a) Rubriques ICPE

Listes des rubriques des installations associées à l'établissement

Rubrique	Nature	Quantité autorisée	Unité
1532-2.b	Stockage bois déclaré	1 500	m3
1532-2.b	Stockage bois déclaré	1 500	m3
2713-2	Métaux et déchets de métaux (transit)	490	m2
2714-1	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, (transit) hors 2710,2711 et 2719	13 700	m3
2714-2	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, (transit) hors 2710,2711 et 2719	250	m3
2714-2	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, (transit) hors 2710,2711 et 2719	600	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2715	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	300	m3
2716-1	déchets non dangereux non inertes (transit)	7 670	m3
2716-2	déchets non dangereux non inertes (transit)	600	m3
2716-2	déchets non dangereux non inertes (transit)	990	m3

Cette information vous permet de vérifier les données que Trackdéchets a récupérées à partir de la base Géorisques.

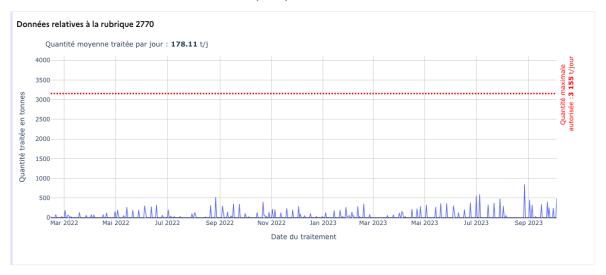
Il est possible que nous n'ayons pas d'info si le SIRET n'a pas été renseigné dans GUN. Il est également possible qu'il y ait besoin de mettre à jour certaines rubriques dans GUN ou d'en supprimer les doublons.

Point de vigilance : Ces données sont importantes puisque nous souhaitons améliorer la qualité des informations. Cela nous permet de vous alerter, par exemple, si le site à reçu des déchets dangereux, alors qu'il ne dispose d'aucune rubrique ad hoc.

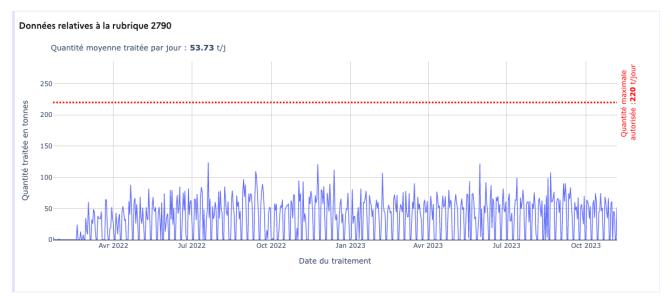
b) Graphiques relatifs aux rubriques 2770 et 2790



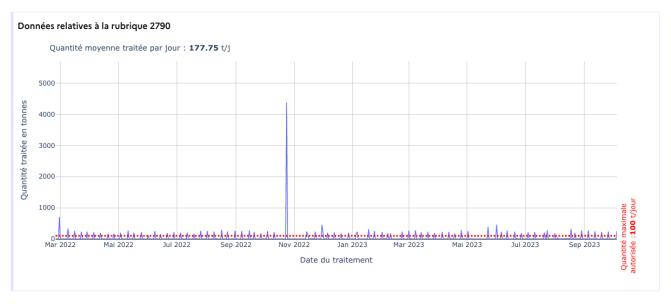
2770 - Graphe pour un cas "usuel"



2770 - Graphe pour un cas "anormal"



2790 - Graphe pour un cas "usuel"

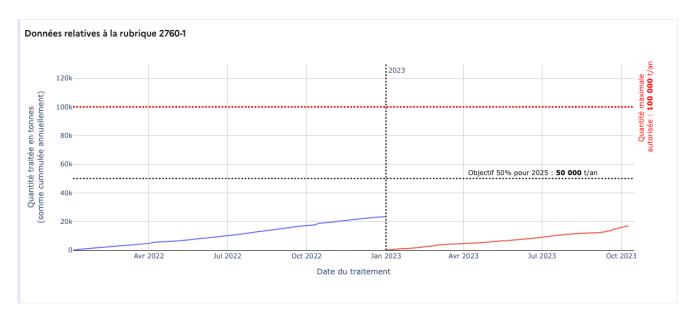


2790 - Graphe pour un cas "anormal"

Les graphes montrent la quantité de déchets traités par jour affectée à chacune des rubriques ainsi qu'une ligne horizontale représentant la quantité maximale autorisée issue des données GUN.

La quantité moyenne traitée par jour est également affichée (les jours pour lesquels aucun traitement n'est effectué ne comptent pas dans la moyenne).

c) Graphique relatif à la rubrique 2760-1



Le graphique représente la quantité traitée par jour cumulée annuellement. En plus de la quantité maximale autorisée, une barre horizontale en pointillés noirs représente l'objectif à 2025 de réduire la quantité traitée de 50%.

d) Alerte en cas de traitement de déchets dangereux sans la rubrique associée

⚠ L'établissement a traité des déchets dangereux sans avoir la ou les rubriques ICPE nécessaires.

Rubrique 2760-1 ou 2760-2

L'installation ne dispose pas à notre connaissance de la rubrique 2760-1 ou 2760-2, pour autant, l'établissement a indiqué D5 comme traitement pour 2435 bordereaux soit un total de 20 430.33 tonnes traitées.

Si l'établissement a traité des déchets dangereux alors qu'il n'a pas la ou les rubriques nécessaires selon les données GUN, une alerte est affichée incluant le nombre de bordereaux concernés et le nombre total de tonnes.

e) Ruptures de traçabilité

Rupture de traçabilité

L'établissement a indiqué sur les BSDs être autorisé à la rupture de traçabilité, par arrêté préfectoral pour les déchets suivants:

Code déchet	Description	Nombre de bordereaux	Quantité totale
08 03 08	déchets liquides aqueux contenant de l'encre	1 bordereau	9.9 tonnes
02 03 05	boues provenant du traitement in situ des effluents	3 bordereaux	9.76 tonnes
16 03 03*	déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses	3 bordereaux	9 tonnes
06 13 02*	charbon actif usé (sauf rubrique 06 07 02)	27 bordereaux	84.22 tonnes
08 01 15*	boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	1 bordereau	8.94 tonnes
08 01 17*	déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	5 bordereaux	8.56 tonnes
06 02 05*	autres bases	9 bordereaux	78 tonnes
16 10 01*	déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses	44 bordereaux	760.16 tonnes
13 08 02*	autres émulsions	10 bordereaux	72.68 tonnes

Les arrêtés préfectoraux peuvent prévoir une autorisation de rupture de traçabilité pour certains déchets.

Trackdéchets ne peut pas obtenir cette information des arrêtés d'autorisation, ceux-ci n'étant pas dématérialisés.

C'est pourquoi nous vous proposons la liste des déchets pour lesquels l'exploitant a indiqué être autorisé à la rupture de traçabilité lors d'un tri, transit, regroupement ainsi que le nombre de bordereaux concernés et le tonnage associé.

⚠ Point de vigilance : s'assurer que le site est autorisé à la rupture de traçabilité pour les déchets indiqués.

6. Liste des bordereaux annulés

Numéro de bordereau	Date de l'annulation	SIRET émetteur	SIRET destinataire	Code déchet	Nom du déchet	Quantité (t)	Motif renseigné
BSD-20220805	13/02/2023 16:13	7	31	16 01 07*	FILTRE A HUILE ET CARBURANT en fût	3,076	Mauvais Siret du cadre 2 , remplacé par le BSD BSD-20221206-CTVG639B6
BSD-2023022	28/02/2023 10:48	41	31018842000031	13 01 10*	HUILES USAGEES CLAIRES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20230202-	28/02/2023 13:08	2 8	31	20 01 14*	ACIDES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202302	28/02/2023 13:08	28	3	16 09 04*	COMBURANTS	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 23S	28/02/2023 14:45	35	310	13 01 13*	HUILE ENTIERE	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20230202-78D3XBQM1	28/02/2023 16:09	25	3	20 01 15*	08_BASES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202 3B4E	02/03/2023 16:49	31	3	16 01 07*	FILTRE A HUILE	N/A	Erreur de creation du BSD TD de la part de C. AULNAY
BSD-20230210-XZWB79KCH	09/03/2023 15:26	24	3	16 03 05*	PRODUITS NON IDENTIFIES	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-20 2DS7	09/03/2023 18:56	30	3	06 01 06*	PF / SF / MP / LF SPECIAUX - Soumis	N/A	Annulation du BSD TrackDechet
BSD-202	14/03/2023 08:41	42	31	16 03 03*	DDQD STANDARDS	N/A	Annulation du BSD TrackDechet

Trackdéchets permet d'annuler un bordereau. Le principe est le même que celui de la révision. Une entreprise propose et l'autre doit valider.

La tableau reprend la liste des bordereaux annulés et dans lesquels l'établissement a été visé (en tant qu'émetteur ou destinataire).

Il peut y en avoir un grand nombre puisque la fonction "annuler" est permise depuis mars 2023 et certains ont fait un rattrapage sur des antécédents.

<u>Exemple</u>: l'installation de destination s'aperçoit qu'il y a doublon de bordereaux pour un même déchet, mais les 2 bordereaux ont quand même été signés par le producteur et le transporteur (ça arrive!). Il doit donc proposer l'annulation du bordereau via la fonction révision de Trackdéchets et le producteur doit l'accepter (il peut la refuser). Le motif est obligatoire.

Point de vigilance : Un grand nombre d'annulation indique un pb de gestion. (soit doublon de bsd, soit manque de vigilance du producteur, du transporteur)

Il pourrait aussi y avoir un accord entre le producteur et l'installation de destination pour annuler un bordereau et se débarrasser des déchets dans des conditions contraires aux règles.

7. Liste des déchets entrants/sortants

Code déchet	Description	Entrant/ Sortant	Quantité (
01 03 05*	autres stériles contenant des substances dangereuses	→Entrant	0.0
01 03 08	déchets de poussières et de poudres autres que ceux visés à la rubrique 01 03 07	→Entrant	5.6
01 04 99	déchets non spécifiés ailleurs	→Entrant	222.8
02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses	→Entrant	66.6
02 03 04	matières impropres à la consommation ou à la transformation	→Entrant	0.7
02 03 99	déchets non spécifiés ailleurs	→Entrant	2.2
03 01 04*	sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages contenant des substances dangereuses	→Entrant	13.2
03 01 05	sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04	→Entrant	14.7
03 02 04*	composés inorganiques de protection du bois	→Entrant	38.9
05 01 08*	autres goudrons	→Entrant	0.8
05 01 17	mélanges bitumineux	→Entrant	32.3
06 01 01*	acide sulfurique et acide sulfureux	→Entrant	1.7
06 01 01*	acide sulfurique et acide sulfureux	Sortant→	5.9
06 01 02*	acide chlorhydrique	→Entrant	14
06 01 03*	acide fluorhydrique	→Entrant	4
06 01 04*	acide phosphorique et acide phosphoreux	→Entrant	16.7
06 01 05*	acide nitrique et acide nitreux	→Entrant	17.2
06 01 06*	autres acides	→Entrant	441.4
06 01 06*	autres acides	Sortant→	283.0

Ce tableau reprend, sur la période, la liste des déchets entrants ou sortants. Les codes sont triés dans l'ordre croissant ce qui permet d'une ligne à l'autre de voir les entrants et sortants. Cette liste permet de voir aussi des erreurs ou aberrations qui peuvent encore apparaître bien que des contrôles ne permettent plus de faire des BSD > 40 tonnes si le mode de transport renseigné est la route (depuis février 2023).

8. Liste des bordereaux que l'entreprise se fait à elle-même.

Certains établissements peuvent ne pas chercher les identifiants du producteur et s'inscrire à la place.

Dans certaines situation (Fermeture du site du producteur par ex.) cette situation peut s'expliquer

Liste des bordereaux pour lesquels l'établissement s'est positionné en tant qu'émetteur et destinataire							
Date de l'envoi	Date de la réception	Nom du chantier	Adresse du chantier	Code déchet	Nom du déchet	Quantité (t)	
15/12/2022 10:42	15/12/2022 00:00	. TEPF RETIA	LOT AF	19 12 11*	Emballages vides souilles S4-	5,8	
08/03/2023 16:05	08/03/2023 00:00	. TEPF RETIA	LOT AF	19 12 11*	Solides organiques non halogen	4,169	
	Date de l'envoi 15/12/2022 10:42 08/03/2023	Date de l'envoi Date de la réception 15/12/2022 10:42 15/12/2022 00:00 08/03/2023 08/03/2023 08/03/2023 00:00	Date de l'envoi Date de la réception Nom du chantier 15/12/2022 10:42 15/12/2022 00:00 . TEPF RETIA 08/03/2023 08/03/2023 00:00 . TEPF RETIA	Date de l'envoi Date de la réception Nom du chantier Adresse du chantier 15/12/2022 10:42 15/12/2022 00:00 . TEPF RETIA LOT AF	Date de la réception Nom du chantier Adresse du chantier Code déchet 15/12/2022 10:42 15/12/2022 00:00 . TEPF RETIA LOT AF 19 12 11* 08/03/2023 08/03/2023 00:00 . TEPF RETIA LOT AF 19 12 11*	Pate de l'envoi Date de la réception Nom du chantier Code déchet Nom du déchet 15/12/2022 15/12/2022 00:00 . TEPF RETIA LOT AF 19 12 11* Solides organiques non	

9 - Liste des bordereaux avec des quantités aberrantes.

Depuis le printemps 2023, nous limitons à 40 tonnes les transports par la route. Mais il se peut qu'il reste des erreurs antérieures



10 - Liste des SIRET issus du même SIREN

A la demande de l'inspection, il a été ajouté un état des SIRET relevant d'un même SIREN, avec leur date d'inscription à Trackdéchtes, ce, afin d'avoir également un aperçu des autres entreprises (exemple ci-dessous avec un SIREN TREDI)

Liste des autres établissements de la même entreprise (SIREN 338185762)

SIRET	Nom	Adresse	Date de création
33818576200055	TREDI	5208 RUE CHARLES DE GAULLE 01150 SAINT-VULBAS	03/10/2019
33818576200063	TREDI	ZONE INDUSTRIELLE 68490 HOMBOURG	25/11/2019
33818576200048	TREDI	74 QUAI JACOUTOT 67000 STRASBOURG	13/10/2021
33818576200162	TREDI	ALL DES PINS ZI DE LA PLAINE DE L'AIN 01150 SAINT-VULBAS	17/12/2021